



DELIBERATION

N° 04

Conseil d'administration du jeudi 04 septembre 2025

Le jeudi quatre septembre deux-mille-vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du vingt-six août deux mille-vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 26 août 2025

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s : M. Joël LE BOLU, M. Jean-Pierre PRIGENT, Mme Valérie DUMONT, M. Thierry FOURNIER, M. Claude DROUET, M. Lucien LERAY, M. Gilbert VALLEE, Mme Françoise JAMIN, M. Marcel LE BORGNE, Mme Florence LEFFRAY.

Absent.e.s et excusé.e.s :

Mme Martine LAUNAY a donné procuration à M. Claude DROUET ;

Mme Marika VAN HAAFTEN a donné procuration à Valérie DUMONT ;

Mme Carole DAINNE est excusée jusqu'à son arrivée à la question n°4 de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry FOURNIER

IV – MISE EN PLACE DU LOGICIEL MONSUIVISOCIAL

Rapporteur : M. PRIGENT

Le logiciel « monsuivisocial » est un outil numérique de travail mis en place par l'ANTC (Agence Nationale de la Cohérence des Territoires) pour les CCAS et associations sociales par le service public numérique. Il est simple, sécurisé et gratuit. Il permet de sécuriser, de centraliser et d'exploiter les données.

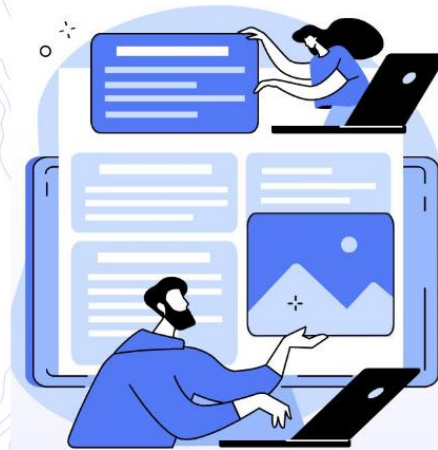
Il est composé de trois parties :

- Les bénéficiaires
- Les structures : objet d'accompagnement
- Les partenaires : répertoire

Il peut y être enregistré les entretiens, les demandes, les dossiers en cours. Il est également possible de faire des recherches filtrées et des statistiques.

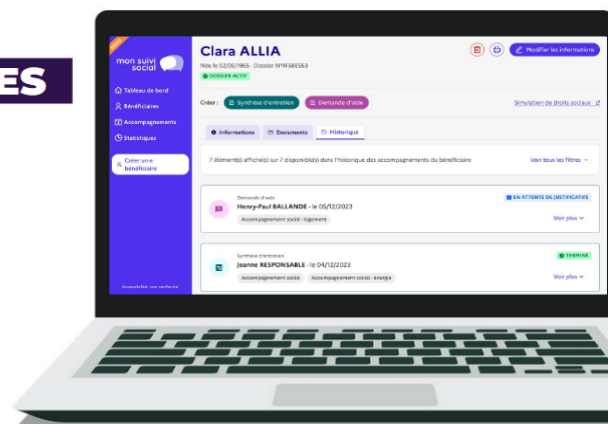


LOGICIEL DE SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



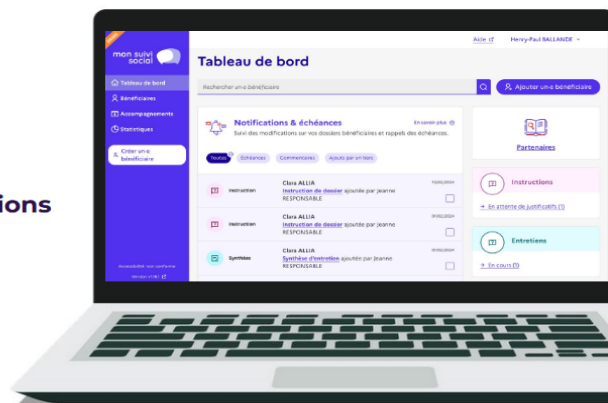
CENTRALISATION DES DOSSIERS BÉNÉFICIAIRES

- Fiche bénéficiaire
- Espace documents
- Historique complet
- Module de suivi du budget



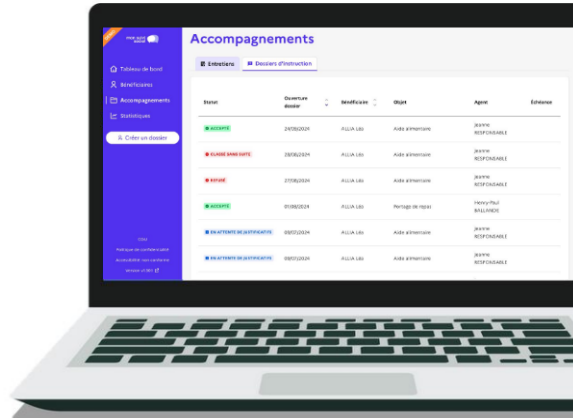
ESPACE DE TRAVAIL PERSONNALISABLE

- Invitation des agents
- Paramétrage des rôles et habilitations
- Personnalisation des aides
- Annuaire des partenaires



SUIVI FACILITÉ DES ACCOMPAGNEMENTS

- Synthèses d'entretiens
- Instructions de dossiers
- Historique complet des suivis
- Notifications et rappels



mon suivi social

MON SUIVI SOCIAL EN CHIFFRES

1 500
structures

175 000
bénéficiaires

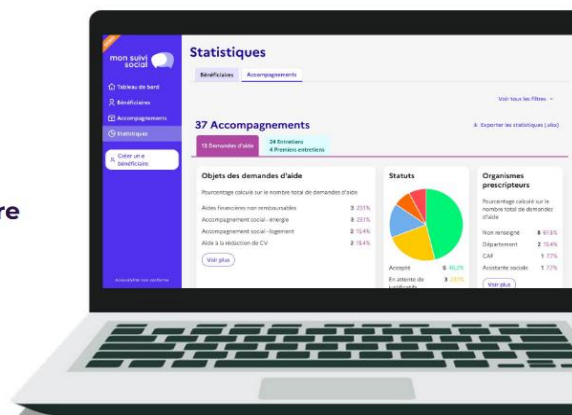
5 000
agents

400 000
accompagnements

mon suivi social

STATISTIQUES EN QUELQUES CLICS

- Statistiques en temps réel
- Bilan d'activité par agent/ structure
- Filtres et exports Excel



mon suivi social

LES AVANTAGES DE MON SUIVI SOCIAL



Il est proposé au conseil d'administration de valider la mise en place du logiciel « monsuivisocial ».

Discussion

Monsieur Prigent rappelle que chaque agent travaille et range d'une manière différente ses dossiers, et ce logiciel aiderait à avoir une cohérence. Il conviendra cependant de savoir depuis quand ce logiciel est mis en service auprès de l'ANCT.

Messieurs Drouet et Leborgne se proposent de venir en soutien de la secrétaire du CCAS sur l'enregistrement des bénéficiaires et partenaires lors de la mise en place du logiciel.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration valide le recours au logiciel « monsuivisocial ».

Présents : 11 / Votants : 13 / Abstentions : 0 / Pour : 13 / Contre : 0

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Joël LE BOLU

Le secrétaire de séance
Thierry FOURNIER